

Décision

Générale

colonial

Décision n° 127 désignant M. Paut Patte, Secrétaire-Général pour remplir les fonctions de Gouverneur par intérim,

n° 127

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
18 mai 1906

Numéro JO
n° 115 du 01/06/1906

Date du numéro
1 juin 1906

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Officier de la Légion d'Honneur : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le départ en congé de convalescence de M. le Docteur Ormières, Gouverneur de la Côte Française des Somalis par intérim;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— M Paul Patté, Secrétaire Général, prendra les fonctions de Gouverneur p. i de la Côte Française des Somalis, à dater du 19 mai 1906. Art 2.— La présente décision sera publiée, enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

ORMIÈRES,